



N°46
mars 2018

le SOLERSOIS

Bulletin Municipal de Solers, Seine et Marne



2014-2018 PROMESSES TENUES



www.solers.fr

le SOLERSOIS



N°46
mars 2018

Mairie de Solers

Place de la Mairie
77111 SOLERS
Tél. : 01.64.06.72.05
Fax : 01.64.06.78.28
mairie.solers@wanadoo.fr



Gilles GROSLEVIN
Maire de Solers

EDITO

Madame Monsieur, chers Solersois,

Au sein de ce nouveau Solersois nous retrouverons la vie communale récente reprenant ces derniers mois passés mais aussi un retour sur l'évolution de 2014 à 2018 de Solers.

Vous ferez le constat des actions réalisées dans différents domaines dont l'entretien des bâtiments (mairie, salles des fêtes, dojo, bâtiment des services techniques, école) qui influe directement dans notre budget de fonctionnement, sur les infrastructures (City-Stade, video-protection, éclairage public, enfouissement des réseaux) dont les coûts se répercutent sur le budget investissement. Je me dois de rappeler le lourd retard sur le renouvellement et l'entretien des voiries par le passé mais pour lesquelles et pour chaque Solersois nous nous attachons à remédier depuis 2014. Les faits sont criants, la réalité est voyante, inscrite dans l'avenir. Cette année encore nous poursuivrons nos efforts dans ce domaine en associant des actions de sécurité routière.

Dans le domaine social, notre commune n'est pas en reste, création du PAJ, le développement de l'aide aux familles pour le sport grâce au CCAS, l'encouragement et le développement des associations et des bénévoles, l'aide communale à la personne...

La communication (Flash, Solersois, Site «Solers.fr», réunions publiques) qui témoigne de notre volonté de partage et de transparence de l'information, commissions où Habitants et Elus se retrouvent sur des projets d'intérêt général.

Tout cela, toutes ces actions et bien d'autres encore sans augmentation des impôts communaux, sans emprunt grâce à notre volonté et notre souci du denier public mais surtout par respect de nos engagements envers Vous, Solersoises et Solersois.

Solers c'est aussi notre avenir à travers une politique d'investissement (cantine scolaire, rénovation des anciens locaux techniques) dont les projets sont actuellement à l'étude, une politique de poursuite de la rénovation des rues et de leur entretien et la volonté d'une politique sociale affirmée pour le Mieux Vivre Ensemble et préparer Demain.

Votre Maire

Gilles Groslevin.

Sommaire

Edito P.2

Vie Municipale P.3

• Inauguration du City Stade de Solers ! • Jardinage citoyen • Rencontre avec Mme Michèle Peyron • Chantier du domaine dit des «anciennes serres» • Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux •

Jeunesse et Enfance P.6

• Rentrée 2017 à Louis Aragon • Visite des écoliers à la Mairie • Le Bal des sorciers •

Vie Municipale P.8

• Inauguration des travaux du contrat triennal ! • 11 Novembre • Cérémonie commémorative • Portrait de Solersois • Téléthon 2017 •

Quatre ans d'actions P.11

• Une gestion rigoureuse • Un village solidaire • Les grands travaux • Un village qui s'embellit • Un village qui s'équipe • Une communication constante • Projets AVENIR 2018-2020 •

Vie Associative P.21

• Théâtre, Tennis de table, Compagnon des Vignes, APES... •

Vie Municipale P.24

• Agenda printemps-été 2018 • « Les Rayons de Solers » • Club Histoire • La fête de la Saint Jean • Marché de Solers • Etat Civil •

Le jeu P.28

• Connaissez-vous votre village •

Directeur de la publication : Gilles Groslevin. Remerciements à tous ceux qui ont participé à ce numéro (rédaction et photos) : tous les membres de la commission communication, les adjoints, ainsi que les solersoises et solersois concernés.

Impression : ARPACOM (arpacom@sfr.fr) • **Création graphique** : Frédéric Le Normand (Ln.f@me.com) • **Tirage** : 600 exemplaires
Sous réserve d'erreurs typographiques

Inauguration du City Stade de Solers !

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes, entourés de Laurent Messageot et de Christophe Bouvet qui les accompagnent et animent ce CMJ depuis maintenant 2 ans, ont coupé le cordon sur le City Stade, matérialisant ainsi la réalisation de leur projet majeur devenu réalité. S'étaient joints à la cérémonie et ne manquant pas de noter le succès de cette démarche, le maire Gilles Groslevin,

les adjoints et conseillers municipaux mais aussi Mme Daisy Luczak et Mr Guy Geoffroy. Alors député, Mr Geoffroy avait promis de soutenir le projet au travers de sa réserve parlementaire: promesse tenue. Mme Luczak représentait le Conseil Départemental qui, par le biais du fond d'équipement rural a également et fortement contribué au financement. Fuyant la température très hivernale de ce premier samedi de décembre, tous les intervenants se sont rendus ensuite en Mairie dans la salle du Conseil pour partager le verre de l'amitié. L'ensemble du Conseil Municipal adresse ses félicitations aux élus du CMJ qui termineront leur mandat dans quelques semaines.



Remerciements. Jardinage citoyen à l'arboretum de Solers !

Une poignée de bénévoles se sont réunis et ont retroussé leurs manches. Armés de gants, pelles, bêches et autres outils, les courageux intervenants ont, lors d'une matinée bien remplie, nettoyé les massifs de l'arboretum au Clos Fatinant. La Municipalité les félicite et les remercie pour cette action d'embellissement et d'entretien d'un espace vert autrefois négligé et qui bénéficie à l'ensemble des habitants de la commune. Bravo et merci !



Rencontre avec Mme Michèle Peyron



Le 9 novembre 2017, Michèle Peyron, députée de la circonscription, est venue à la rencontre des solersois à l'occasion d'une réunion publique informelle. La discussion a donné lieu à de nombreux échanges sur des sujets très divers, concernant très directement la commune ou au contraire très vastes. Ainsi, il a été question par exemple, du survol des avions, des dépôts sauvages et de la déchetterie ou encore de financement de la commune. Mais ont aussi été abordés des sujets liés aux mesures et aux actions parlementaires, entre autres sujets, la lutte contre la fraude fiscale, la vaccination obligatoire, la situation des infirmières, l'accompagnement de la fin de la vie ou encore le comportement face aux lobbies ; une discussion, plus qu'un débat, qui aura permis à chacun de s'exprimer et de faire connaissance avec notre nouvelle députée.

Chantier du domaine dît des «anciennes serres»

Permise par la modification simplifiée du PLU de la zone 1AU (voir Solersois No45), le domaine dît des « anciennes serres » a pu être ouvert à la construction. Les travaux de nettoyage du site ont débuté à l'automne. Une page se tourne donc sur les terrains des anciens établissements d'horticulture Jacques Cochet qui accueilleront très rapidement ses premières maisons.



Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux

Vendredi 30 juin 2017

- Désignation des délégués du conseil municipal pour l'élection des sénateurs
- Vote des conditions de dissolution de la Communauté de Commune des Gués de l'Yerres par transfert global de l'actif et du passif à la nouvelle Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

Jeudi 16 février 2017

- Affaires scolaires : vote de la convention entre la commune de Solers et le rectorat de l'académie de Créteil pour la mise en place du plan numérique
- Tarifs cantine et garderie : application de la règle de l'arrondi au centime inférieur
- Dissolution du syndicat du ramassage scolaire Brie-Combs
- Taxe sur les déchets réceptionnés au CET de Soignolles, reconduction des taux pour 2018
- Adhésion et retrait de commune au SDESM et au SYAGE

Jeudi 23 novembre 2017

- Création de nouveaux points lumineux et opération 3 000 lampes basse fréquence
- Nouveau contrat rural : inscription à un programme de travaux pour l'agrandissement de la cantine et la réhabilitation de la grange des anciens locaux techniques
- Recensement de la population en janvier 2018
- Création d'un poste d'adjoint administratif

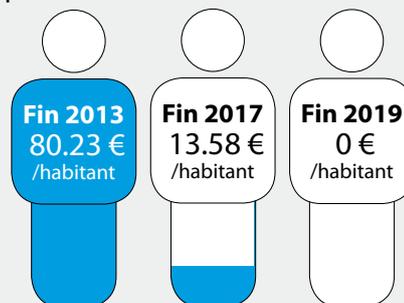
Jeudi 25 janvier 2018

- Rapport de la CLECT : certaines qui étaient auparavant reversées directement à la commune seront dorénavant versées à la CCBRC qui les reversera aux communes
- Désignation délégué CNAS
- Dépenses fêtes et cérémonies, précisions sur les dépenses éligibles à ce compte
- Convention de mise à disposition d'un agent pour le SIVU (syndicat gens du voyage)
- Délégués CCAS, deux nouveaux membres rejoignent le CCAS, un représentant la population, un représentant les élus
- Subvention Fonds d'Equipement Rural, une subvention est demandée pour l'agrandissement de la cantine et pour la réhabilitation des anciens locaux techniques

Objectif endettement ZERO fin 2019

Nous avons bâti notre projet sur le principe de réaliser des travaux et des actions pour le mieux vivre de chaque Solersois MAIS en respectant un équilibre budgétaire et SURTOUT en ne faisant AUCUN emprunt.

Cet engagement s'est réalisé dans les faits. L'endettement par habitant en est un très bon indicateur.



■ Endettement par habitant

Fin 2013, l'endettement de notre commune représentait 80.23 € par habitant. Fin 2017, cet endettement a été divisé par 6 et n'atteint plus que 13.58 € par habitant. D'ici à fin 2019, tous les emprunts

auront été remboursés et nous continuerons à réaliser les projets sans avoir recours aux emprunts. Fin 2019, l'endettement de la commune de Solers sera de 0 € par habitant.

Budget Communal de fonctionnement Une gestion saine et rigoureuse

Depuis 2014, chaque exercice budgétaire s'est soldé par un excédent du budget de fonctionnement.

de côté pour financer le budget investissement, est à souligner car dans le même temps :

€ 264 239 en 2014
€ 137 529 en 2015
€ 169 603 en 2016
€ 142 816 en 2017

Les recettes diminuaient (notamment la dotation forfaitaire qui est passée de €231406 en 2013 à €142816 en 2017)

Cette bonne gestion qui consiste à ne pas dépenser plus que ce que l'on a et même à mettre de l'argent

Les dépenses et les besoins augmentaient (notamment le financement des Nouvelles Activités Péri-scolaires)

Focus sur la baisse des dotations de l'Etat

Tout le monde en a entendu parler dans les médias. Nos élus locaux, départementaux et régionaux s'en sont plaint et nous le rappellent à chaque présentation des vœux en début d'année.

Qu'en est-il précisément pour notre commune de Solers ?

Voici, avec des chiffres à l'appui, ce que représente la baisse des dotations de l'état :

En 2013 la dotation forfaitaire était de 231.406 €

Pour 2017 la dotation forfaitaire budgétée est de 142.816 € Cela représente une baisse de 88.590 € soit -38,29 %

Les recettes de fonctionnement de notre commune s'établissent en moyenne autour de 1,1 Million

d'euros. La dotation forfaitaire de l'état représentait donc 21,04 % en 2013 et ne représente plus que 12,99 % en 2017.

Entre 2013 et 2017, notre commune a su absorber cette baisse en maîtrisant ses dépenses. Les comptes sont toujours excédentaires et l'endettement par habitant ne cesse de diminuer. Enfin et c'est le plus important, contrairement à de nombreuses communes nous n'avons pas touché aux taux d'imposition locaux des ménages solersois.

Baisse de la dotation de l'Etat



Cérémonie des vœux aux habitants: rigueur et continuité dans l'action !



La traditionnelle cérémonie des vœux aux habitants s'est déroulée le 19 janvier.

Gilles Groslevin, entouré des élus du Conseil Municipal, a profité de ce moment convivial pour rappeler les grandes lignes de son action après bientôt 4 ans de



mandat et pour affirmer sa volonté de continuer à mener et à engager, dans le cadre d'une gestion rigoureuse du service public communal, les investissements nécessaires à l'amélioration du cadre de vie des Solersois. Il a par ailleurs confirmé que, comme cela a toujours été le cas depuis le début du mandat, les impôts locaux n'augmenteront pas en 2018. Il n'est pas prévu non-plus de nouvel emprunt. On notera enfin, l'intervention particulière et appuyée en direction du tissu associatif communal, auquel il convient d'apporter le support nécessaire à son dynamisme.

L'occasion était aussi donnée de présenter la nouvelle équipe du secrétariat de la Mairie. En effet, beaucoup de changements sont intervenus fin 2017, notamment du fait du départ bien mérité à la retraite de Marie-Josée Renvoisé après plus de 42 années de

carrière en Mairie de Solers! Mmes Noémie Ziat et Katy Stolz-Boucharin rejoignent le secrétariat de la Mairie aux côtés de Pascale Brosseau.



Sylvie Devot, accompagnée de Célia, notre Reine de Brie, ainsi que de sa Dauphine, Zoé, a également eu le plaisir de remettre de nombreuses récompenses, médailles du travail, concours des maisons décorées.



Médailles d'Honneur du travail 2018
Monsieur René BERTH Or
Mr Elie ABIKLE Vermeil
Mr Jean-Marc CHARPENTIER Vermeil



Concours des «Maisons illuminées et décorées» (Noël 2017)
Le traditionnel concours des maisons décorées, organisé sous l'autorité de la commission environnement a rendu son verdict début janvier.
Le palmarès 2017



1er Prix: Mr VALEIN, Mlle DURAND
2ème Prix: Mme JACQUEMINET
3ème Prix (ex-aequo): Mr & Mme ABI AKLE et Mr & Mme LEMOINE

La rentrée 2017 à Louis Aragon !

Les jeunes écoliers Solersois ont repris le chemin de l'école maternelle et primaire Louis Aragon le lundi 4 septembre dernier. Ils ont été accueillis par leur nouvelle directrice, Mme Vanessa Lepeltier, qui remplace Mme Pereira partie vers d'autres fonctions, ainsi que par l'ensemble du corps enseignant, accompagné du maire, Gilles Groslevin et des élus. L'effectif de l'année scolaire 2017-2018 est relativement stable avec 140 enfants répartis en 6 classes. À l'occasion de la rentrée, les parents et les enfants se sont vus offrir une collation par les membres de l'APES.



Visite studieuse des écoliers à la Mairie

Accompagnés de leurs institutrices, les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 de l'école Louis Aragon sont venues rendre une visite à la Mairie. Accueillis par Laurent Messageot et Christophe Bouvet, les jeunes élèves ont pu interroger les deux élus et suivre les explications de leur directrice, Vanessa Lepeltier, relatives aux différents symboles de la République Française.

À l'approche du renouvellement prochain du CMJ, les questions furent nombreuses et l'exercice aussi plaisant que fructueux. Une excellente initiative à renouveler!





« Le Bal des sorcières »

Ce 30 octobre 2017, en parallèle de la traditionnelle chasse aux bonbons dans les rues du village, les membres du Comité des Fêtes de Solers organisaient à l'occasion de la fête d'Halloween le « Bal des sorcières » dans une salle des fêtes surchauffée et bizarrement peuplée pour l'occasion par d'effrayants personnages. La jeune Hanaë et le jeune Killian ont remporté le très disputé concours de déguisement.

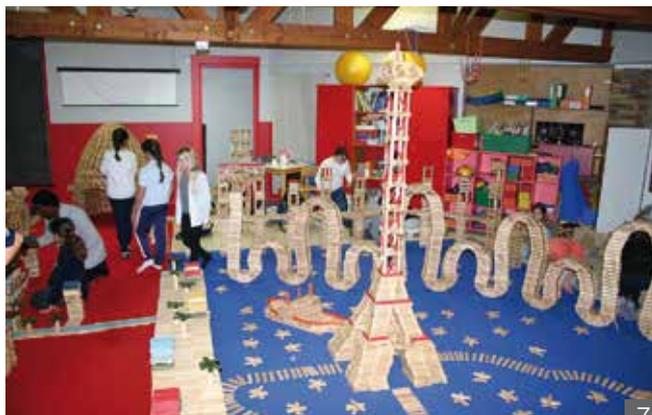
Salle comble pour le Père Noël

Rires, cris et sourires de rigueur ! Le spectacle de Guignol proposé par la Municipalité pour ces fêtes de Noël 2017 aura rencontré un franc succès. Un certain Mr Ronchon-Grognon finira par libérer le renne et profiter lui aussi de la fête. C'est alors dans une salle des fêtes surchauffée par l'enthousiasme des enfants que le Père Noël est venu leur distribuer les cadeaux et chocolats offerts par la Mairie. Isabelle Brehier, adjointe aux affaires scolaires, a tenu à faire de cet après-midi à l'horaire inhabituel un grand moment de bonheur pour les plus petits !



L'école a un ... problème de Kapla !

Le 16 novembre dernier, 2 animateurs avec 141 élèves de 3 à 10 ans ont fait des constructions en Kapla pendant 6 heures à l'école Louis Aragon. Chaque classe est restée 1 heure. L'ensemble des constructions a nécessité 15000 Kapla. Combien cela fait-il de Kapla par élève et par classe en moyenne?





Inauguration des travaux du contrat triennal !

Quatre maires de Solers pour une inauguration !

Les anciens maires, Sylvie Cochet, Patrick Vayssière et Yves Marmet, ainsi que le maire actuel, Gilles Groslevin, étaient présents le 3 octobre 2017 pour

inaugurer les nouvelles rues de Solers en compagnie de quelques habitants, de Jean-Jacques Barbaux, Président du Conseil départemental, de Daisy Luczak, conseillère départementale, Christian

Poteau, président de l'intercommunalité, autant de personnalités qui ont tenu, par la présence, à marquer la réussite du contrat triennal qui aura permis la réfection intégrale des rues du 8 mai 1945,

du Haut des plantes et du Bas des plantes avec le concours du Conseil départemental. Tous les Solersois étaient bien entendus conviés à cette cérémonie très symbolique.



Colis des anciens

Le traditionnel colis aux anciens de décembre 2017: bonne humeur et convivialité de rigueur!

Une journée calme pour les troubadours...

Peu de visiteurs l'après-midi pour l'exposition consacrée aux troubadours, peu de monde mais beaucoup d'enthousiasme le soir pour le récital de Pierre Meige... il peut parfois sembler difficile de proposer une sortie culturelle dans les petits villages, mais que les organisateurs soient encouragés à persévérer car ceux qui se sont déplacés ont apprécié cette fois encore.



Inondations

Le niveau de l'Yerres est monté dangereusement une première fois au début du mois de janvier 2018, puis quelques semaines plus tard, n'échappant pas aux fortes crues du bassin de la Seine. De retour dans son lit en 8 février, les habitants sont soulagés.

Lutte contre la chenille processionnaire et le frelon Attention! Il faut traiter !

En cas de constatation de cocons, les propriétaires et locataires d'arbres relevant la présence de chenilles processionnaires du pin ou du chêne sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour éradiquer efficacement les colonies. Concernant notamment



le chenille processionnaire dont on constate une recrudescence de la colonisation dans nos régions, au regard des enjeux sanitaires et des spécificités de ce nuisible, les habitants sont fortement encouragés à faire appel à une entreprise compétente en la matière ou à réaliser des actions adaptées à la saison. Pour plus d'information, un dossier est consultable en Mairie.

11 Novembre - Commémoration du 99ème Anniversaire de l'Armistice de 1918



Par un temps maussade, Gilles Groslevin, accompagné d'élus et de quelques Solersois, a déposé une gerbe sur le monument aux morts, rendant hommage à tous les soldats tombés au combat et à tous les morts pour la France. La cérémonie a été suivie d'un verre de l'amitié servi dans la salle du conseil de la mairie. Pour la commémoration du centenaire, le 11 novembre 2018, la cérémonie se déroulera à 15h00.

Cérémonie commémorative au cimetière allemand de Solers



Le Colonel Ingo Sarah qui a pris la succession de Michael Haller, à la tête de la Délégation Allemande à Fontainebleau présidait le 19 novembre, la cérémonie du Deuil national allemand 2017 en présence notamment de Mr De Maistre,

représentante Mme Le Préfet, Mme Peyron, députée, Mme Luczack, représentant le département, de Gilles Groslevin et des élus de Solers. Fait notable de ce rendez-vous 2017 de l'amitié Franco-Allemande, les enfants de deux

classes de l'école de Solers ainsi que leurs enseignantes étaient présents et ont entonné, sous forme de Slam, un très beau poème sur le thème de la tolérance. Merci et Bravo pour cette initiative !

Léa Le Collonier, 13 ans, pratiquante de tir sportif.



Nous poursuivons notre galerie de «Portrait de Champion» et nos rencontres avec ces Solersois ou Solersois qui ont du talent, pratiquent des disciplines méconnues ou interviennent de manière particulière dans la vie du village.

Nous avons partagé un moment avec Léa Le Collonier qui pratique le tir sportif à Brie Comte Robert et qui nous a parlé de sa passion et de sa discipline méconnue.

Bonjour Léa, pourrais-tu nous décrire en 2 mots la discipline que tu pratiques ?

Léa: C'est une discipline passionnante qui demande beaucoup de concentration.

Est-ce un sport ?

Léa: Oui bien sûr

Y a-t-il une préparation spécifique ?

Léa: Non, tout le monde peut le faire.

Quelles qualités particulières faut-il avoir ?

Léa: La concentration, l'envie de se dépasser.

Le matériel est-il important ? Est-il coûteux ? Y'a-t-il des sponsors ?

Léa: Oui il est important, oui il est coûteux et



non il n'y a pas de sponsors. La carabine est bien évidemment nécessaire. Elle est réservée pour le tir sportif et pèse environ 6kgs. Les tireurs de tir sportif, à partir de la catégorie minimes, ont besoin d'une combinaison rigide complète (pantalon, veste et gant de tir) qui aide à se tenir droit, à protéger son dos, et son poignet. Les chaussures de tir, la visière et le pied de tir apportent du confort.

J'ai la chance d'être dans un club qui prête tout le matériel. Je n'ai pas besoin d'en avoir à moi, même si je commence à me constituer mon équipement personnel au fur et à mesure de mes anniversaires et de mes Noël!

Peut-il faire à lui seul la différence entre un tireur et un autre ?

Léa: Non, pas du tout. Tous les tireurs du même niveau ont le même équipement.

Est-ce purement de la compétition ?

Léa: Non! Le tir est une grande famille. Le plus important est d'abord le dépassement de soi, la compétition vient après. Quand je vais en compétition, c'est d'abord pour retrouver mes amis tireurs d'autres clubs.

Comment es-tu venu à pratiquer le tir ?

Léa: J'ai découvert le tir à l'arc lors d'une colonie de vacances. En rentrant, j'ai voulu m'inscrire dans un club. Ce n'était pas possible à ce moment-là. C'est finalement en tirant au «tir aux ballons» dans une fête foraine que j'ai voulu essayer le tir à la carabine. Le mercredi d'après, ma mère et moi allions faire un essai au club de tir de Brie Comte Robert. Depuis, je n'ai plus lâché ma carabine!

A quel âge as-tu débuté ?

Léa: en septembre 2015, j'avais donc 10 ans.

Quelles sont tes ambitions ? Jusqu'où souhaites-tu aller ? Quels sont tes objectifs ?

Léa: D'abord je ne suis pas prête d'arrêter. J'ai envie d'aller le plus loin possible. Ma participation aux Championnats de France l'année dernière m'a donné envie d'aller plus loin, pourquoi pas les J.O! :)

Quels sont tes meilleurs souvenirs ? De moins bons ?

Léa: Les meilleurs souvenirs: mes Championnats de France 2017 à Lorient. J'ai été sélectionnée de justesse mais quel plaisir de tirer avec les meilleurs tireurs d'Ecoles de Tir de France. Un autre des bons souvenirs est le stage de perfectionnement

auquel j'ai participé pendant les vacances de la Toussaint 2017. Il est réservé aux meilleurs tireurs d'Ile-de-France et j'ai appris beaucoup tout en me faisant de nouveaux amis tireurs. Pour le moins bon souvenir, heureusement il n'y en a qu'un. C'est au critérium régional de l'année



dernière, où je suis sortie du pas de tir avec les larmes aux yeux parce que je savais que mon résultat ne serait vraiment pas à la hauteur.

Alors on ne gardera que les meilleurs ! Quels résultats sont pour toi les plus probants ?

Léa: Les résultats obtenus lors des compétitions. Souhaiterais-tu passer un petit message ?

Léa: Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le tir sportif n'est pas un sport de garçons, d'ailleurs les filles sont, moins nombreuses c'est sur, mais aussi souvent meilleures que les garçons.

J'ai la chance d'être dans un club tenu par des amoureux du tir sportif. Sans eux je ne serais pas arrivée là. Je pense à Pierre, Dominique, Fabienne et Jérémy.

Merci beaucoup, Léa. On te sent baignée d'une bien sympathique ambition et on aura grand plaisir à suivre ton parcours et à t'encourager !

Téléthon 2017, l'heure du (bon) bilan !

L'association Solerthon animée par Patricia Lemoine, Candide Lunot et Véronique Champagnat aura cette année encore su



mobiliser de très nombreux bénévoles Solersois et faire de l'édition 2017 du Téléthon une nouvelle grande réussite. Les manifestations se sont étalées sur 3 week-end, voyant de multiples et très diverses activités organisées: Handfit,



ballons et crêpes de l'APES, représentation théâtrale de P'Art Coeur, bourse aux jouets, randonnée pédestre, démonstration de danse et de Vovinam, simulateur de vol,



tour de poneys, coloriages, maquillage, bricolage de pomme de pin dessins, tombolas, apéritif de la Municipalité avant le grand repas-tartiflette et la soirée



dansante, soirée des «Talents de Solers» avec danses, concert du groupe Twenty-Two, animations et stands divers par les



associations solersois, tournoi de tennis de table... Que tous ceux, Solersois comme nos voisins présents en soient remerciés vivement.



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



Même si on aura pu noter une mobilisation en baisse lors de certaines manifestations proposées, les fonds récoltés restent à un niveau très satisfaisant pour une commune de la taille de Solers. Ainsi, à l'occasion de ce 31ème Téléthon, l'Association Solerthon a pu, en effet, verser à l'AFM la somme de 3706,74€ ; somme en léger recul par

rapport aux exceptionnels millésimes 2015 et 2016, mais encore nettement au-dessus des scores des années antérieures et, par ailleurs, nettement supérieure à la moyenne nationale.

Solers a su être, une fois encore, au rendez-vous du partage et de la générosité.



Quatre ans d'action municipale

Quatre ans d'action municipale au service de Solers et des Solersois

Une gestion rigoureuse du service public communal

Un village bien géré...

Impôts et taxes: les taux communaux de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du non bâti n'ont pas augmenté depuis 2014, malgré le contexte défavorable lié à la baisse des dotations de l'État. Parallèlement, la baisse de la surtaxe d'assainissement décidée en décembre 2015 a entraîné une baisse de la facture d'eau de €1,22 TTC par m3 consommé.

Pour autant, la commune a su dans la période poursuivre ses nombreux investissements et améliorer constamment ses équipements.

De surcroît, cette gestion vertueuse s'est déroulée sans endettement supplémentaire de quelque sorte.

... et des finances maîtrisées: Zéro emprunt! Zéro endettement!

La recherche active et permanente de subventions de toutes sortes a permis d'accompagner et de financer les nombreux

investissements sur les fonds propres du budget communal.

Bonne gestion et maîtrise des finances, impôts qui n'augmentent pas : le Maire, Gilles Groslevin et son équipe, notamment Laurent Messageot maire-adjoint aux finances, ont mis jusqu'ici toute leur expertise au service de la commune pour réussir dans cet exercice et atteindre les objectifs. Nous entendons poursuivre dans cette voie à vos côtés.



BAISSE DE LA DOTATION DE L'ÉTAT 2014-2017

- Dotation forfaitaire :
2013 : €231406
2017 : €142816

soit une baisse de 38,28% !!!

- Recettes de fonctionnement :
environ 1,1 Million d'Euros.
soit une part de la dotation
de 21,04% en 2013
contre seulement 12,99% en 2017



Prix de l'eau: Le 10 décembre 2015, le conseil municipal vote la baisse de la surtaxe d'assainissement entraînant une baisse de € 1,22 TTC par m3 consommé.

EXCÉDENTS BUDGÉTAIRES

€264239 en 2014
€137529 en 2015
€169603 en 2016
€142816 en 2017

ENDETTEMENT

€80,23/habitant
à fin 2013

€13,58/habitant
à fin 2017

Fin 2019, l'endettement de la commune de Solers sera de 0 € par habitant.



Un village solidaire: un choix d'utilité publique, une volonté sincère !

Solidarité entre Solersois pour les Solersois

La participation citoyenne aux commissions municipales est une marque de cette solidarité. La mise en place des commissions ouvertes largement aux habitants a démarré dès avril 2014 au lendemain des élections. L'objectif d'impliquer la population, aux côtés des élus, dans la vie municipale reste entier aujourd'hui encore.

Les actions de ces commissions, particulièrement la commission environnement, en est une autre encore plus notable. Lors des «Journées citoyennes» organisées chaque année, des quantités impressionnantes de déchets sont ainsi ramassées par des Solersois au service des Solersois. On ne peut aussi que citer la création de l'Arboretum du Clos Fatinant laissé quasiment à l'abandon jusque-là ; conçu au sein de cette même commission, le résultat est spectaculaire.



«Journée citoyenne de ramassage de déchets reconduite chaque année au printemps»

Les bénévoles autour de Marie Roussel

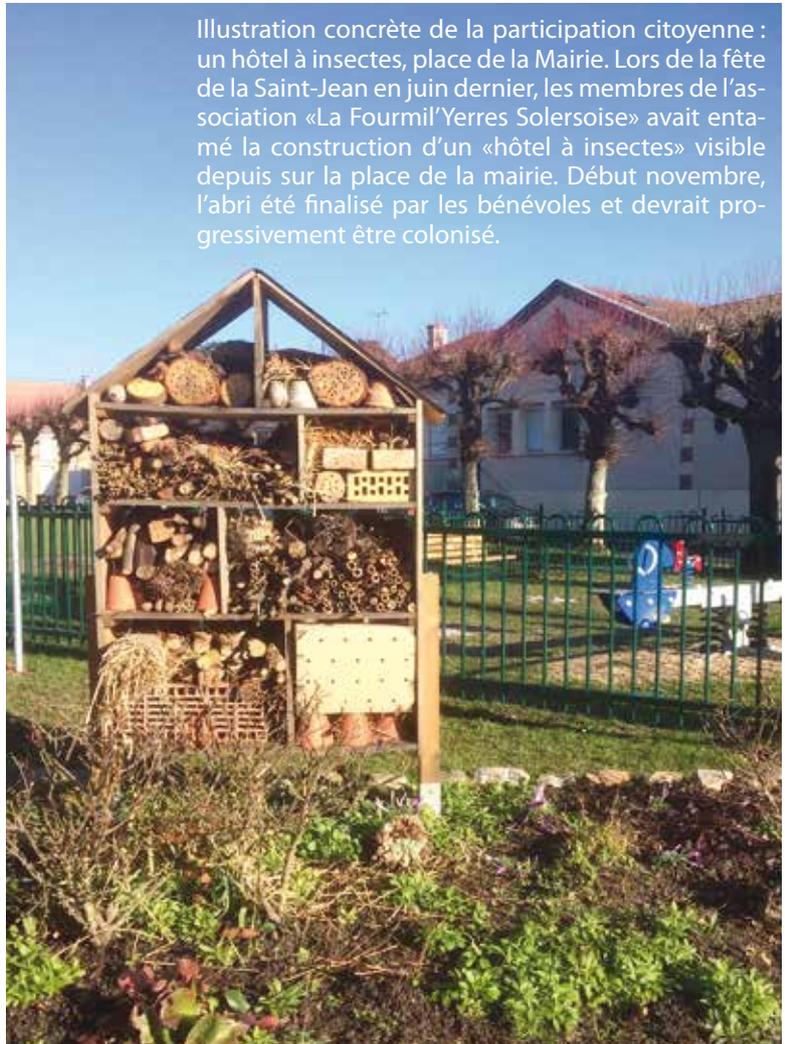


Illustration concrète de la participation citoyenne : un hôtel à insectes, place de la Mairie. Lors de la fête de la Saint-Jean en juin dernier, les membres de l'association «La Fourmil'Yerres Solersoise» avait entamé la construction d'un «hôtel à insectes» visible depuis sur la place de la mairie. Début novembre, l'abri été finalisé par les bénévoles et devrait progressivement être colonisé.

Un village solidaire avec ses seniors

Cette solidarité est une marque de fabrique de l'équipe en place, sous l'impulsion de Sylvie Devot, maire-adjointe, toujours présente aux côtés des aînés. En dehors des actions connues (parfois trop peu connues) que peuvent être l'«Opération Solidarité-voisinage» par exemple, ou l'atelier informatique et numérique ou encore les incontournables traditionnels et tant appréciés colis, goûters et repas des aînés, toujours organisés

dans la bonne humeur et en musique, ce sont une multitude d'actions le plus souvent tout aussi importantes que discrètes qui sont menées de manière constante par la commission solidarité mise en place dès juin 2014 mais aussi au travers du CCAS (Comité Communal d'Action Sociale).



«Distribution d'eau lors de la canicule»



« Repas des aînés en compagnie des jeunes élus du CMJ »

Quatre ans d'action municipale

Un village solidaire avec sa jeunesse

Les nombreuses actions et réalisations destinées à la jeunesse solersoise sont autant d'exemples de la volonté de l'équipe municipale de soutenir celle-ci.

Ce soutien a pu s'exprimer de multiples manières ces dernières années, qu'il s'agisse d'actions ciblées vers des classes d'âges spécifiques ou d'une contribution massive au financement et à l'entretien de l'école communale.

Ainsi, le choix délibéré de gâter les plus jeunes lors des fêtes de Noël implique l'organisation d'un spectacle toujours apprécié et la distribution de cadeaux de qualité.

Aussi, la création dès le début 2015 d'un Pôle Accueil Jeunesse à destination des 12-17 ans rencontre toujours un franc succès et offre aux jeunes une vraie alternative lors des congés scolaires notamment et parfois aussi les mercredis.

Dans un registre différent, les très nombreuses manifestations de soutien aux voyages et aux sorties scolaires, la création du City-Stade ou l'installation d'un Conseil Municipal des Jeunes témoignent également de ce souci d'accompagner nos jeunes.

Ce Conseil Municipal des Jeunes, animé par Laurent Messageot et Christophe Bouvet, a été élu fin 2015 et sera renouvelé au printemps 2018.

Par ailleurs, par le biais du CCAS, un bon associatif de €15 a aidé cette année 85 de nos jeunes à financer leur adhésion aux associations solersoises.

Pour ce qui concerne l'école Louis Aragon, il en va de la responsabilité de la commune. Ceci étant, la part du budget communal qui lui est allouée, est extrêmement importante. Cela répond d'une volonté clairement affichée. La contribution peut s'exprimer directement (travaux, entretien courant etc), indirectement (Atsem, financement et organisation des NAP sur la période 2014-2016, personnel communal affecté à la cantine, aux animations et la garderie...) mais aussi au travers d'actions menées en collaboration avec le corps enseignant ou les parents d'élèves.



«Le Conseil Municipal des jeunes élu en décembre 2015»



Un soutien constant aux associations

Depuis 2014, le budget consacré sous forme de subventions aux associations a été maintenu à un niveau élevé, au-delà de €10000 chaque année. L'activité associative solersoise est particulièrement dynamique et variée, en témoignent les très nombreuses activités proposées, qu'elles soient de nature culturelle, sportive ou solidaire. Le projet de réfection des anciens ateliers municipaux (voir par ailleurs) répond de cette volonté de donner au tissu associatif solersois les moyens de se développer de manière toujours plus efficace.



Les grands travaux

Les 4 années écoulées ont vu se monter, se discuter et se finaliser des projets majeurs et souvent ambitieux pour la commune illustrant la volonté d'investir dans l'avenir de Solers.

La nouvelle mairie, rénovée et agrandie sur 2014 et 2015 pour un meilleur accueil de la population, la mise en enrobé du parking de l'école dès novembre 2014, les déjà nombreuses rues refaites à neuf et autres trottoirs, mais aussi l'accès à l'assainissement collectif du secteur des Plantes ou l'aménagement de la place de la mairie, toutes ces réalisations sont autant de témoignages les plus visibles de l'action municipale.

Retour sur quelques-unes de ces principales réalisations :

- Dans le cadre du contrat triennal, revu dès l'arrivée en fonction de l'équipe municipale en 2014, les rues du Bas des Plantes, du 8 mai 1945 et du Haut des Plantes ont pu être intégralement reprises en enrobé et aménagées.
- Les réseaux électriques ont été enterrés rue du Bas des Plantes.
- La Mairie a été rénovée et agrandie.
- Le parking de l'école a été réaménagé avec la pose d'un enrobé.
- La Grande Rue a été intégralement refaite avec un nouvel enrobé, des trottoirs refaits et réaménagés, de nouveaux ralentisseurs, l'aménagement des arrêts de bus avec accès handicapés et la reprise des canalisations en sous-sol.
- Autres voiries qui ont bénéficié d'une réfection totale ou partielle, la partie basse de la rue de Barneau et le pont rénové en voirie, ainsi que la rue du Bois des écoliers.



Rue du Bas des Plantes

Rue du Haut des Plantes

Quatre ans d'action municipale

Un village qui s'embellit Un village entretenu

Fin janvier, dans un courrier adressé à la population, le Maire, Gilles Groslevin évoquait les difficultés qui pouvaient parfois être rencontrées pour mener à bien la mission d'entretien du village par le seul personnel municipal ; cela au regard des moyens dont la commune dispose. Quelques jours plus tard, les intempéries sont venues appuyer ce propos de la meilleure des façons, mais aussi démontrer combien cette mission est bien remplie par les équipes. Nous en profitons ici pour souligner le travail des 2 nouveaux cantonniers.



Si il est légitime d'en appeler à la responsabilité de chacun des habitants, les services de la commune ont, en effet, fait preuve d'une particulière efficacité dans la gestion de cet épisode de fortes neiges.

Cette efficacité est à l'image de la bonne tenue du village:

- entretien des espaces verts: ils sont nombreux, en témoignent toutes les sentes qui parcourent le village!
- entretien des voiries avec les multiples actions constantes (bouchage de trous, signalisation...) mais aussi la poursuite des investissements dans de gros travaux.
- entretien des bâtiments municipaux, au premier rang desquels l'école communale, source de tant d'attention.

... et tout cela, comme évoqué, dans les limites budgétaires allouées, dans le cadre de la maîtrise des finances publiques et sans augmentation d'impôts.



Aménagement de la place de la Mairie

Une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite, une aire de jeux pour les plus jeunes, l'originale cabane à livres, un hôtel à insectes (*), la borne de recharge pour voitures électriques, sont autant de nouvelles réalisations devant la mairie à la façade rénovée. C'est ainsi toute cette partie de la place qui s'est totalement transformée en quelques années.

(*réalisé par «La Fourmil'Yerres Solersoïse»)



Assainissement du secteur des plantes

Le quartier dît «du secteur des plantes» a été totalement raccordé au réseau d'assainissement collectif.



Des espaces verts de qualité

La création d'un arboretum dans les jardins du Clos Fatinant quelque peu délaissés ces dernières années a transformé ce lieu. Le projet lancé en 2015 par la Municipalité en relation avec les membres de la commission environnement très impliqués a vu le jour rapidement et a été inauguré en juin 2016. Parallèlement, sous l'impulsion de Marie Roussel notamment et encore une fois avec l'aide précieuse et constante d'habitants bénévoles, le fleurissement du village a constamment été amélioré.

Un village qui s'équipe

Modernisation du réseau d'éclairage public
Acquisition et remplacement de points d'éclairage plus efficaces et économiques.
Enfouissement progressif des réseaux.



L'aire de jeux

Une petite aire de jeux pour enfants a vu le jour sur la place face à la mairie ; un équipement attendu, lieu de rencontre familial qui ne manquera pas d'être pris d'assaut, notamment quand viendront enfin les beaux jours.



La video surveillance pour la tranquillité de chacun

Mise en place très récemment (novembre 2017), la video surveillance offre dorénavant un outil de lutte efficace contre la petite

délinquance et les effractions. 25 caméras installées au total
• 8 caméras de lecture de plaques et 8 caméras de contexte pour chaque entrée du village
• 9 caméras sur les bâtiments municipaux
• Projet financé et subventionné à 80% par l'État.



Le City Stade

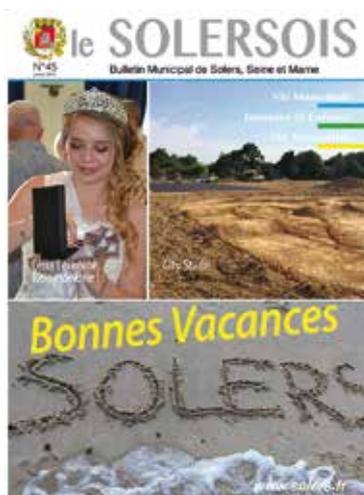
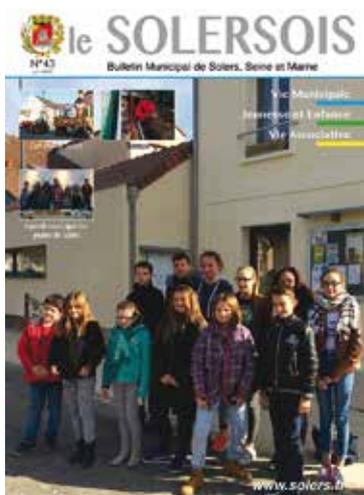
Ce City-Stade, fortement fréquenté depuis la fin de l'été 2017 a la particularité de proposer deux terrains, un «Mini City-Stade» étant accolé au plus grand pour permettre l'accès des plus jeunes. Un parcours de bosses pour les vélos est également mis à la disposition des jeunes du village. L'installation qui est ouverte à toutes et tous, est également utilisée par le PAJ et accessible aux écoliers.



Quatre ans d'action municipale

Une communication constante

Pas moins de 7 nouveaux numéros du magazine municipal «le SOLERSOIS» (du N°40 au présent N°46) et de 35 numéros du «Flash infos» ont été produits et publiés depuis 2014.



Les «Flash-Infos» se veulent, bien entendu, moins ludiques, plus concis mais plus fréquents dans leur parution, laquelle est quasi-mensuelle. Cette fréquence est simplement dictée par les événements ou les besoins de communication.



Parallèlement, le site internet de la commune, devenu www.solers.fr dès le début du mandat au printemps 2014, est constamment remis à jour et propose de nombreux menus à explorer au rythme de la vie du village et des besoins d'informations pratiques à l'usage des administrés. Il ne concerne et ne s'intéresse qu'à la commune de Solers et à ses habitants.

C'est un choix assumé. On y retrouve aisément du menu de cantine aux annonces d'événements, en passant par les comptes-rendus de conseils municipaux publiés dans leur intégralité, l'essentiel des informations pratiques nécessaires.

SOLERS
Site officiel

ACCUEIL

Mairie de SOLERS
Place de la Mairie
77111 SOLERS
Tel. : 01.64.06.72.05
Fax : 01.64.06.70.29
mairie.solers@mairie57.fr

Bienvenue sur votre site !

Vous avez choisi de vivre à Solers, ou vous envisagez d'y venir ? C'est un excellent choix. Ici, notre commune profite d'une position privilégiée pour bénéficier des atouts d'une vie calme et rurale, tout en étant à proximité de pôles d'attraction économiques, culturels et récréatifs.

**DU CANT à LA TERRINALE
HABITANTS OU SCOLAIERS à SOLERS**

Conseil Municipal Jeunes
Samedi 24 Mars 2018
Élection du Conseil Municipal des Jeunes
Pour toute information : Laurent MESSAGEOT 06 72 20 34 17

Horaires de la Mairie

Lundi	09:30 à 12:00 13:30 à 17:00
Mardi	09:30 à 12:00 13:30 à 17:00
Mercredi	09:30 à 12:00 13:30 à 17:00
Jeudi	09:30 à 12:00 13:30 à 17:00
Vendredi	09:30 à 12:00 13:30 à 17:00
Samedi	09:00 à 11:00

Permanence des élus le samedi matin

Actualités et Reportages

Actualité

- Flash Infos** - 24 Mars 2018
Election "Raine de Brois Comte Robert" : recherches candidates de 15 à 23 ans.
- Flash Infos** - 17 Janvier 2018
CCAS - Appel à candidature
Un appel à candidature réservé aux habitants est lancé pour devenir membre du CCAS.
Renseignements auprès de M. Laurent Messageot au 06.72.20.34.17
- Flash Infos** - 06 Mars 2018
Nouveaux : Un "Fast-Track Hamburgers" sur la place de la République à la place de mercredi 7 mars puis un mercredi sur deux.

Le magazine municipal pourra ainsi laisser un témoignage écrit retraçant la vie communale de ces dernières années et au-delà, à raison d'environ 2 exemplaires par an, de 20 à 28 pages chacun. Les membres de la commission communication, Mmes Wesolowski et Burgaud, Mrs Messageot et Bouvet, ont souhaité «le SOLERSOIS» agréable à lire avec de nombreuses photos. L'exercice n'est pas toujours aisé pour de non-professionnels mais la volonté est bien là.

Révision du PLU

La révision du plan local d'urbanisme (PLU) commencé il y a plus d'un an arrive à son terme.

À la suite des différentes réunions publiques réglementaires, la commission en charge de cette mission a pris en compte vos remarques tant sur l'aspect du zonage communal que sur la partie du règlement qui doit aussi tenir compte des nouvelles règles rendues obligatoires dans le cadre de la loi ALUR.

Les équilibres fonciers ont été reconduits avec une zone dite «centre ville briard ou bourg communal», les zones UB, 2AU, 1AU, les terres agricoles A et celles dites N pour «naturelle». Certaines seront modifiées et donc intégrées dans le nouveau règlement en préparation ainsi que d'autres nouvelles

dites FJ pour «fonds de jardin». Ce travail est long car il nous faut conserver notre environnement rural en tenant compte de l'existant (nous y veillons particulièrement) d'une part et de l'obligation de densification voulue par l'Etat d'autre part.

Ce nouveau règlement concernera les voies d'accès, les nouvelles constructions (qui seront limitées) et leur aspect moderne ou non, mais incluant des nouvelles données dites environnementales comme le traitement des eaux pluviales à la parcelle, la géothermie ou encore la basse consommation etc...

L'enjeu pour nous tous est de pouvoir mieux Vivre Ensemble à Solers, avec de nouvelles règles simples pour l'aspect architectural, privilégiant la maison indivi-

duelle soucieuse et respectueuse de l'environnement, les déplacements intérieurs à pieds (liaison douce par exemple) ou véhiculés mais sévères quant à l'implantation parcellaire les unes par rapport aux autres, leur accès, leur situation dans la zone ou la géographie immédiate.

Nous souhaitons pouvoir habiter, vivre, sortir, se promener dans notre commune paisiblement autour d'un centre-ville rassembleur pour nos habitants et nos familles Solersois anciennes ou nouvelles. Dans les prochaines semaines, nous reviendrons vers vous pour échanger sur ce règlement, il vous appartient dès à présent de nous saisir pour avancer sur ce futur plan local d'urbanisme qui organisera nos prochaines années.

Projets AVENIR 2018-2020

Deux ans pour poursuivre l'action communale, à peine deux ans, mais une volonté intacte qui verra aboutir des projets pour l'intérêt de tous avec sans cesse l'objectif du mieux vivre ensemble d'une part, de l'entretien des infrastructures tels les réseaux, les voiries ou encore les bâtiments. Porté par un projet de développement durable, nous entamons dès cette année une politique de remplacement de points lumineux destinés à améliorer les performances énergétiques et réduire les couts

La première partie de la rue du milieu des Plantes est aussi à l'étude mais devra faire l'objet de demandes de subventions dès 2019 tout comme celles du Grand Péré et du Maria Viala (axes passants très abimés). Afin de développer les déplacements piétons en toute sécurité, nous allons modifier les places de parking et sur certaines rue (si cela est possible) protéger les passants jeunes et moins jeunes par l'installation de potelets. Enfin dès les prochains beaux jours une nouvelle campagne de signalisations au sol sera activée. L'entretien des bâtiments communaux restant une priorité pour nous tous, nous réalisons cette année l'isolation des combles

gionaux afin d'obtenir des participations financières. L'agrandissement du réfectoire de l'école Louis Aragon suit le même processus avec pour ces deux projets une attention particulière pour l'accueil des



utilisateurs en termes d'acoustique et de matériaux innovants.

Ces investissements pour l'avenir de Solers, ces projets coûteux sont réalisés jusqu'à aujourd'hui sans pression fiscale supplé-



afin d'assurer une baisse des charges communales tout en augmentant la sécurité. Cela concernera la création ou le remplacement de points lumineux Grande Rue, rue de Mont, rue du Milieu des plantes et rue du Cimetière, ainsi qu'une opération baptisée «3000 Lampes» réalisée en partie avec le Sdesm concernant les rues Du Clos Fatiant et des Edelweiss.

Pour la partie voirie, plusieurs rues seront remises à niveau: rue des Etards après enfouissement des réseaux (courant septembre ou octobre 2018), la rue du Cimetière, la rue de Monts sera reprofilée afin de canaliser les eaux parasites vers les avaloirs.



de la mairie qui n'avait pas été prise en compte par la précédente mandature. Cela nous permettra de poursuivre une gestion durable, économique et rigoureuse des deniers publics à travers des nouvelles baisses de charges.

Les anciens locaux techniques (Grande Rue) font en ce moment l'objet d'une étude pour leur rénovation. Ce patrimoine Solersois ne peut rester en l'état, aussi des demandes de subventions ont été adressées aux services départementaux et ré-



mentaire sur les habitants, sans recours à l'emprunt (promesse de mandat) mais avec une réelle volonté de recherche d'économie, de recherche de subventions et dans l'intérêt général des Solersois.

Quatre ans d'action municipale



Un village qui bouge, le « Vivre ensemble » comme objectif !

Les nombreuses manifestations qui ont rythmé la vie du village depuis 4 ans sont autant d'illustration de son dynamisme et de la volonté de favoriser le «Vivre-ensemble» et la convivialité au sein du village.

Des rassemblements populaires rarement démentis des nombreuses brocantes aux expositions qui rencontrent parfois plus de difficultés à rassembler mais qui marquent et marqueront la vie culturelle du village, les manifestations sportives, les festivités, les moments de convivialité, les rassemblement populaires... la liste des événements est longue, très variée et flatteuse!

On aura ainsi apprécié les carnivals et soirées du comité des fêtes, les fêtes de la Saint-Jean, fête du village comme rendez-vous incontournable comme peut l'être dorénavant et dans un registre bien différent, la course annuelle de vélos «Les Rayons de Solers» qui a su trouver son public nombreux chaque mois de septembre...

Aussi, les manifestations du Club Histoire et Généalogie, les rendez-vous culturels tels les nombreuses expositions et récitals: «Soldats Poètes», le «Centenaire Edith Piaf», les concerts «ChoLibrie», «Moblot chante Jean Ferrat», «Poètes troubadours»...

On retiendra également l'accueil des nouveaux habitants, simple rendez-vous oublié et remis à l'ordre du jour, l'installation d'un petit marché le vendredi soir et ses populaires «BBQ du marché» qui, par 8 fois, ont su remplir la place de la Mairie ou encore l'organisation d'une

étonnante Fan-Zone en juillet 2016 lors du championnat d'Europe de football...

On ajoutera enfin les actions de solidarité évoquées en pages 12 et 13, le soutien au renouveau des vignes, au Téléthon et tant d'autres occasions de réunir, au travers et avec l'aide des associations également, les Solersois, qui, bien que souhaitant garder le caractère rural de leur village, ne sauraient se contenter d'en faire un «village-dortoir» qu'il n'est pas!

La Municipalité avait appelé de ses Voeux dès le début du mandat ce «Vivre-ensemble». Avec l'aide remarquée des associations soutenues financièrement par elle, l'aide des bénévoles qu'elle remercie également et qu'elle invite à poursuivre leurs actions, cet objectif reste inchangé!



Les rayons de Solers



Brocante de Solers



Le feu de la Saint Jean



Concert Moblot chante Ferrat



Récital le «Centenaire Edith Piaf»



Les 3 coups de Solers

Voilà les nouvelles des trois coups de Solers.

Comme chaque année nous avons organisé deux week-end théâtre pour clôturer notre année. Le groupe adulte a proposé cette année le 9 et 10 juin 2017 une création de notre metteur en scène Cyrille DEHLINGER. « L'hôtel Feydeau » est une pièce en 3 actes, hommage à Feydeau, ce maître de la comédie de boulevard du début du siècle dernier. Le week-end suivant le 16 et 17 juin, les groupes enfant et ado ont présenté leur création, résultat de leur travail pendant leurs cours de l'année.



« Le monde de Lave » du groupe enfant est l'histoire fantastique avec des fées, des méchants grognons et une maison avec un passage secret.

« Grand-tante » du groupe ado est une intrigue lors d'un week-end en famille où des meurtres s'enchaînent autour d'un héritage.



Le choix du groupe jeune cette année « Méli mélo de Courteline », est un hommage à la comédie de boulevard en reprenant huit scènes de Courteline et en costumes d'époque.



Merci à tous d'être venus partager, applaudir, encourager l'ensemble des comédiens des trois coups de Solers de 5 à 77 ans durant ses deux week-ends.

Ensuite la troupe jeune a fait salle comble en rejouant « Méli-mélo de Courteline » à Soignolles en brie le 7 octobre 2017.

De son côté la troupe adulte continue de présenter « L'hôtel Feydeau » dans d'autres

communes, le 25 novembre 2017 à Aubepierre, le 10 février 2018 à Coubert, et bientôt dans le cadre du festival de l'orée de la Brie le 25 mars 2018 à Varennes-Jarcy.

En parallèle une nouvelle pièce est en préparation pour avril « Inspecteur GREY ». Nous changeons de registre cette année, nous vous proposons une pièce policière pour le 14 avril 2018 à Coubert, le 5 mai 2018 à Aubepierre, le 15 et 16 juin 2018 à Solers.

Notre page facebook les 3 coups de Solers vous permet de nous suivre et de connaître les dates et lieux de représentations à venir et vous pouvez nous contacter via notre mail les3coupsdesolers@gmail.com.

Au plaisir.

« Le théâtre soutien l'âme », Charlot

P'ART Cœur

P'ART coeur (Projets d'Animation par Représentations Théâtrales qui nous tiennent à Coeur) continue les adaptations de texte pour décliner l'univers du théâtre sur tous les terrains: dans les salles et aussi au cours d'un moment festif chez les particuliers.



En ce moment nous jouons un spectacle court sur l'hypocrisie : «**Franchement, entre nous...**».

Ce spectacle sera joué 5 à 6 fois en privé chez des particuliers jusqu'à l'été. Il sera également joué à la Mélod'hier de Coubert le samedi 2 juin à 20h30 et le dimanche 3 juin vers 15h.

D'autres projets sont en préparation :

Un spectacle d'environ 1h qui pourra être présenté en privé ou en salle : «**Armistice sur le pont de Grenelle**»

Une comédie en 3 actes nécessitant une salle pour une grande soirée théâtre : «**Poker pour l'Australie**»

A bientôt ...

Contact pour information, réservation ou en vue d'une représentation chez vous au 06.11.37.68.18 ou par mail partcoeur@free.fr

Foyer rural de Solers

Nous proposons pour les personnes âgées de 60 ans et plus, un atelier SPORT et SANTE, tous les jeudis de 16h à 17h à la salle des fêtes de Solers.

Pour tous renseignements: 06 15 04 47 93

Les sorties effectuées en 2017: Week-end à Londres en septembre et la soirée cabaret en décembre 2017.

Pour ces sorties: tous les participants étaient satisfaits.

Sorties prévues: Journée à la ferme 13 octobre 2018

Dîner spectacle en décembre 2018.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le traditionnel et incontournable « Forum des Associations » s'est tenu le vendredi 8 Septembre dans la salle des fêtes comble, comme chaque année pour cette occasion.



Solers tennis de table



Chers Solersois et Solersois, Tout d'abord un grand merci à nos soutiens.

L'ensemble des membres du club de Tennis de Table de Solers tient à remercier la municipalité pour la reconduction de notre subvention ainsi que nos sponsors le «Le repère du Yeti» et «BCNS», une aide précieuse pour nos projets.

Effectivement, le club de Solers est toujours aussi ambitieux.

L'arrivée de notre entraîneur «Greg» le samedi matin, nous a permis de progresser dans tous les domaines.

Nos jeunes sont maintenant encadrés et évoluent à grands pas, le tout en s'amusant.

La relève est en marche !!

Cette année, les phases d'entraînement nous ont permis d'intégrer deux équipes en FFT Division 2.

L'équipe 1 est aux portes de la première division départementale.

Nous participons également au Critérium Fédéral ce qui permet une évolution du classement individuel des joueurs.

Grâce à notre collaboration avec le club de COUBERT, nous avons une nouvelle recrue «Pierre» de niveau départemental (pour les initiés : classé 11) et la possibilité d'utiliser leur salle et leur matériel à des créneaux différents de ceux de Solers (Lundi / Samedi / Dimanche).

A noter, chaque année 2 rendez-vous ouverts à tous, en juin le Tournoi Hervé Monnier et en décembre le Tournoi au profit du Téléthon.

Solers TT étant plus visible au sein du département, cela ne peut que susciter l'intérêt de nouveaux sponsors.

Si vous souhaitez ou connaissez une

entreprise qui désire soutenir financièrement notre club, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Bureau au 06 15 11 88 58 (Bruno).

Exceptionnel cette année la coupe du monde Messieurs du TdT aura lieu à Paris du 19 au 21 octobre 2018.



Le bureau du club de Tennis de table Vive le sport à Solers !!

Tennis De Table Solers

Les compagnons des Vignes et Coteaux du Sol d'Yerres



L'association a tenu son assemblée générale électorale annuelle le 27 janvier dernier, sous la présidence de Patrick Sanson. Michel Devot secrétaire général a donné les éléments du rapport d'activité 2017.

Depuis plus d'un siècle, Solers n'a pas vu de plantation de Vignes ; l'année 2017 marque donc l'histoire culturelle de notre commune.

La plantation de 300 pieds de Chardonnay blanc par les membres de

l'association, auxquels se sont jointes des personnes de la commission environnement, du Club histoire et des bénévoles, se révèle être un succès. Nous avions droit à 5% de perte, et nous avons 0 perte!

L'entretien, nettoyage, traitements ont été assurés toute l'année par plusieurs adhérents, assisté par M Christian Merlaën.



L'inauguration officielle s'est déroulée le 30 Septembre dernier en présence de Guy Geoffroy, président des maires du 77, Daisy Luczak, vice-présidente du Conseil départemental, ainsi que Laurent Messageot et Sylvie Devot, adjoints, représentant la municipalité. Le bureau élu pour la période 2018-2020 se compose ainsi.



Président: Patrick Sanson
Vice-président: Jean-Louis Bœuf
Trésorier: Jean-Michel Champagnat
Secrétaire général: Michel Devot
Trésorier adjoint: François Buchaniec
Secrétaire Adjoint: Michel Mella
Directeur Viticole (Technique): Christian Merlaën.
Pierron Pascal est reconduit en qualité de Contrôleur aux comptes.

Afin de disposer de trésorerie permettant de faire face à nos travaux à venir, les cotisations sont fixées à 15€ en individuel et 20€ en familiale. Le

recouvrement pour 2018 est donc ouvert dès à présent.

Les activités pour 2018: au printemps, une journée taille sera organisée et ouverte à tous, pour nous aider et s'informer sur les règles et méthodes. Une information sera publiée dès que la date sera connue. Cette action se fera sous le contrôle et les conseils de Eric Petit «Le Vin Vagabond». Sera aussi étudiée et programmée une journée « pose de piquets et fils » pour soutenir la croissance des pieds de vignes. Autre point important à traiter au même moment, la mise en place de protection au bas des plants empêchant toutes dégradations accidentelles par les tondeuses. Le gazon sera semé entre les rangs afin de rendre ce vignoble facilement accessible et visitable lors de journées portes ouvertes et aux écoles.

Enfin, il est dans les intentions du bureau, de procéder à une nouvelle plantation d'environ 100 à 150 pieds en Pinot Meunier d'ici 1 à 2 années



Stretching Postural

Méthode à base d'étirements et de contractions musculaires. Chaque exercice progressivement et lentement construit, vous fera découvrir votre musculature profonde (posturale), prendre conscience à la fois de vos souplesses ou de vos raideurs articulaires et apportera un mieux-être à votre corps.

QUELS SONT LES BIENFAITS

La construction d'un stretch va renforcer vos muscles posturaux et agir sur votre attitude et votre maintien. Vous apprendrez à connaître et découvrir vos propres tensions nerveuses et musculaires. Un contrôle respiratoire permanent vous permettra de gérer au mieux votre état physique et mental

QUEL PUBLIC

Chaque corps a ses propres blocages ou sa propre souplesse, que le stretching postural va délier ou améliorer, que l'on soit homme, ou femme, travailleur manuel, sédentaires de métiers de stress ou de station debout prolongée, du 3ème âge ou sportifs

OÙ PRATIQUER

Les cours collectifs sont assurés par un professeur diplômé le jeudi à 19h ou à 20h à la salle des Vignes de Solers. A compter de Septembre 2018, un nouveau cours sera dispensé le mardi après-midi de 14h30 à 15h30. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser auprès de Marie-Hélène au 06.61.57.57.73 ou de Evelyne au 06.15.55.51.63 - Cours ESSAI GRATUIT le 10 avril et le 29 mai (14h30 - 15h30)



Scrapbooking de Solers

L'activité de Scrapbooking de Solers permet de mettre en valeur des photos enfouies dans nos tiroirs ou nos ordinateurs. Ouvert à toutes et à tous, cet atelier se déroule un lundi par mois de 9h30 à 16h dans la salle des fêtes. Si cette activité vous attire, vous pouvez joindre Brigitte au 06 09 01 31 76

APES

Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe de l'Association de Parents d'Elèves de Solers (APES) a été rejointe par 10 nouveaux parents. Autant de nouvelles idées et projets à vous proposer !

Et cela a commencé dès le mois d'octobre avec un après-midi sur le thème d'Halloween, ponctué par une projection de dessins animés et des ateliers de maquillage effrayant, coloriage diabolique, création de monstres grimaçants. Les enfants ont aussi pu se régaler avec un buffet gargantuesque



de bonbons et douceurs.

Pour les fêtes de fin d'année ensuite, l'occasion vous a été donnée de gâter famille et amis avec des sacs personnalisés en tissu.

Pour cela, les enfants ont réalisé en classe un dessin, sous la supervision de leurs maitresses. Les 141 œuvres ont ensuite été regroupées sur le sac, dans lequel certains enfants y glissent leurs livres empruntés à la bibliothèque de l'école. Et pour d'autres, il s'agit de garder un joli souvenir de cette année scolaire.



Nous vous avons ensuite donné rendez-vous, à l'occasion de Mardi Gras, avec une vente de crêpes et pancakes à la sortie de l'école. Près d'une centaine de crêpes avaient été préparées, auxquelles nos petits écoliers ont fait plus qu'honneur puisque tout a disparu en quelques minutes !

Votre participation à ces premières actions nous permet aujourd'hui d'acheter un compresseur pour les cages de foot gonflables de l'école ainsi que des cordes à

sauter et élastiques, qui, nous l'espérons, raviront les enfants à l'arrivée des beaux jours dans la cour.

Mais l'APES mène aussi des actions solidaires, comme en témoigne la vente de crêpes et sculptures en ballons pour le Téléthon au cours de laquelle vous avez montré une très grande générosité afin d'aider l'association dans sa mission de vaincre les maladies rares, neuromusculaires, évolutives et lourdement invalidantes.

Nous espérons vous voir tout aussi nombreux pour notre prochain événement qui sera la Fête du Printemps, le 24 mars prochain sur la place de la Mairie ! Ateliers créatifs, chasse au trésor, balade en poney et autres vous seront proposés, les membres bénévoles de l'APES y travaillent d'ores et déjà !
A très bientôt !



Et retrouvez toutes nos actualités sur notre page Facebook : www.facebook.com/APE.Solers77



Pôle missionnaire Brie Sénart

Ensemble pastoral Notre dame des Plaines de la Brie:

Églises St Martin de Solers, Notre Dame de l'Assomption de Soignolles (fermée pour travaux), St Pierre de Lissy, St Pierre de Crisenoy, St Martial de Champdeuil et Ste Geneviève de Coubert

Maison paroissiale:

1 bis, Rue de la Tournelle 77111 Solers.
Tel. 01 64 06 72 13.

Prêtre référent: Père Régis Evain: 01 64 05 03 74
Coordinatrice de l'équipe d'animation pastorale:
Manuela Balbo 06 09 62 48 05 - manuelabalbo@aol.com
Vous pouvez joindre aussi : Marie-Thérèse
Duneufjardin: 01 64 06 66 81
06 81 34 26 39 - mtdune@gmail.com

MESSES DU SECTEUR chaque dimanche à 9h30

1er Dimanche du mois: Solers, 2ème Dimanche: Crisenoy, 3ème Dimanche: Coubert, 4ème Dimanche:

Champdeuil, 5ème Dimanche: Lissy
Pour semaine Sainte, offices à Brie à partir du Jeudi 29 Mars.

Messe de Pâques: Dimanche 1er Avril à 9h30 à Solers.

Ouverture de l'église St Martin de Solers tous les samedi matin, de 9h30 à 12h.

CATECHISME

Inscriptions au catéchisme: contacter Madame Duneufjardin au 01.64.06.66.81

Certains jeunes de nos villages recevront le sacrement de confirmation le Dimanche 28 Mai 2017 à 11h00 à Grisy.

Date de profession de foi: Le Dimanche 11 Juin 2017 à Coubert ou Grisy à 11h00

BAPTÊMES, MARIAGES, OBSEQUES

Pour les mariages: s'adresser à Brie (01.64.05.04.03)

Pour les obsèques: les pompes funèbres doivent aussi contacter Brie Pour les baptêmes: contacter Mme Duneufjardin: 01.64.06.72.13 ou 01.64.06.66.81

Rappel: notre groupement catholique de 6 villages fait partie, avec Brie Comte Robert où réside le Père Régis, et Grisy d'un ensemble plus vaste, le pôle Brie BRIE SENART (curé du Pôle: le Père Régis EVAIN). Il regroupe les secteurs de Brie-Grisy, du Réveillon (Lésigny etc.) de Combs-la-Ville et Evry-Gregy, de Moissy-Lieusaint et de Sénart sud (Savigny etc.) et notre secteur «Notre Dame des Plaines de la Brie».

PARCOURS ALPHA :

dans notre Pôle missionnaire de Brie Sénart, sont organisés des repas Alpha: ouverts à tous pour échanger, quels que soient ses opinions, son âge, sa confession, sans aucune question taboue. C'est une occasion de découvrir ou redécouvrir la foi chrétienne dans une ambiance conviviale. C'est informel, gratuit et sans engagement. Renseignements sur Diners Alpha sur www.parcoursalpha.fr ou sur site paroisse Brie ou Pôle Brie Sénart.



Brocante arrosée...

Une fois n'est pas coutume, le vide-grenier familial du dimanche 29 octobre aura dû affronter de très mauvaises conditions climatiques ! L'ambiance générale s'en est trouvée un peu tristounette, même si les courageux exposants rencontrés semblaient satisfaits de leurs ventes. L'équipe du Comité des Fêtes s'est efforcée de réchauffer tout le monde autour de la buvette installée au niveau de la place de la Mairie.

AGENDA PRINTEMPS-ÉTÉ 2018

24 Mars

• «**Fête du Printemps**» par l' APES
Nombreuses animations sur la place de la Marie
Élection du CMJ

25 Mars

• «**LOTO**» du Comité des fêtes

1er Avril

• **Pâques** et ses œufs

14 -15 Avril

• **Carnaval** du Comité des fêtes (Sous réserve)

29 Avril

• **Vide-Grenier** «Romuald Brocante»
• «**Pêche à la truite**» du Comité des fêtes



3 Juin

• **Repas des aînés**

8 et 9 Juin

• **Week-end Théâtre** «Les 3 Coups de Solers»

10 Juin

• **Représentation danse** «Born2Danse»

16 -17 Juin

• **Théâtre** «Les 3 Coups de Solers»

23 Juin

• **Fête de la Saint-Jean**
Repas du Comité des fêtes

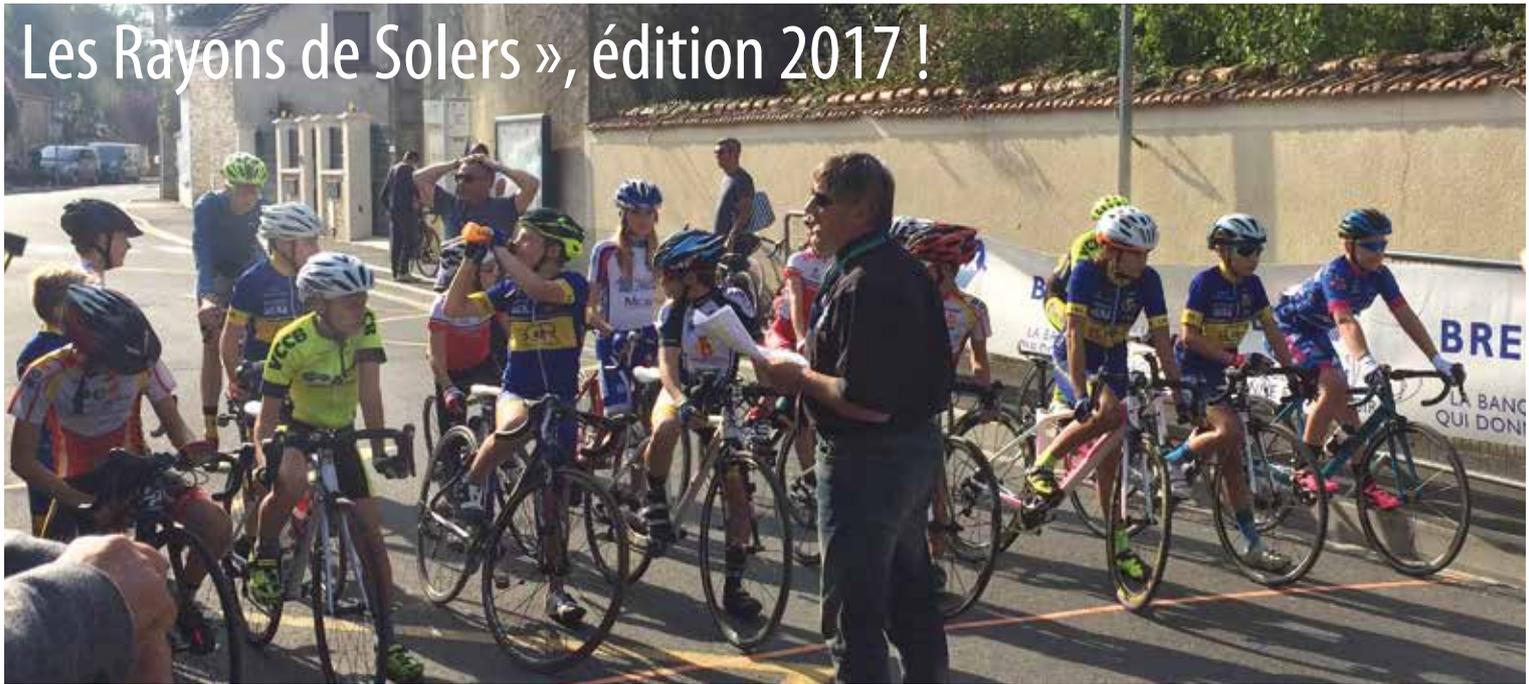
Élection du Conseil Municipal des Jeunes

Samedi 24 Mars 2018

Le CMJ élu depuis décembre 2015 sera renouvelé à l'occasion des élections du 24 mars. Les écoliers à partir du CM1 jusqu'aux lycéens sont invités à faire acte de candidature. Renseignements auprès du secrétariat de la Mairie ou M. Laurent Messageot au 06.72.20.34.17



Les Rayons de Solers », édition 2017 !



Pour la troisième année consécutive, Solers accueillait en ce mois de septembre la finale du Mini-Tour Cyclisme de Seine-et-Marne. Cette année encore, le soleil était au rendez-vous, facilitant le superbe travail des organisateurs et des nombreux



bénévoles. 95 jeunes cyclistes, parmi lesquels 15 féminines, âgés de seulement 4 ans pour le plus jeune des « pré-licenciés » et jusqu'à 12 ans pour la catégorie « benjamins » se sont affrontés dans les rues du village sur une boucle empruntant la Grande Rue, la rue de la Tournelle et le haut de la rue de Barneau. Environ 15 clubs de toute l'Ile-de-France étaient représentés. Ainsi, la Place de la Mairie, comme les abords de la Grande Rue accueillait une foule des grands jours.



Cette course servait de théâtre au troisième «Challenge Christian Merlaën». Christian, comme les autres passionnés de vélos de la commune avait, bien entendu répondu présent pour aider à l'organisation. Nombreuses sont les personnes que la Municipalité tient à féliciter et à remercier, qu'il s'agisse des bénévoles à la signalisation,



les organisateurs, tous les participants, ainsi que les membres du Comité des fêtes présents et tenant la buvette.



Merci à toutes et tous, ainsi qu'aux habitants qui, malgré la gêne occasionnée ça et là, ont su faire de cette épreuve un grand succès populaire. Bravo et vive le sport à Solers!



Gilles Groslevin avec le tout jeune Solersois, Leo Gondran, qui n'a pas démerité mais n'a pu réitérer sa performance de l'an passé. Il doit se contenter d'une belle 4ème place au pied du podium.



Le mot du Club Histoire et Généalogie de Solers

En septembre, plus de 80 personnes se sont déplacées pour visiter l'exposition sur la guerre de 14-18 organisée par le Club Histoire et Généalogie de Solers à l'occasion des journées du patrimoine.

Nous remercions particulièrement Monsieur Plancke, historien et auteur de nombreux livres sur la Seine-et-Marne, et tous ceux qui ont eu la gentillesse de nous aider pour la bonne organisation de cette manifestation. Quelques panneaux de cette exposition ont été prêtés au Centre culturel de Combs la Ville pour leur rétrospective sur l'école pendant la Grande Guerre. Le Club Histoire a également participé au forum de généalogie à Brie-Comte-Robert les 3 et 4 février 2018. De nombreux visiteurs se sont arrêtés à notre stand et parmi eux «La Reine de Brie» (Solersoise) et sa Dauphine.

Quelques photos ont été prises devant le «Roll-Up» fabriqué pour l'occasion par ARPACOM (imprimeur de Solers).

Nous rappelons à tous que le club se réunit une fois par mois le samedi matin.



Ça s'est passé hier à Solers A la découverte des Bornes Seigneuriales

Lors de promenades dans les bois de Solers vous avez sans doute remarqué, au détour d'un chemin, cette borne en grès sur laquelle figure un monogramme composé de lettres enchevêtrées.

Depuis un certain temps, notre Club Histoire a entrepris des recherches pour tenter de découvrir la signification de ces lettres. Nous avons trouvé, sur la commune de Saints en Seine et Marne, des bornes similaires qui ont fait l'objet d'études menées par un historien local, Yves Richard.

Ces bornes ornées d'un monogramme formé des lettres C H A R T R E désignent



l'appartenance à l'ordre des Chartreux de Paris. Elles servaient à délimiter les zones relevant de leur juridiction.

Plusieurs bornes semblables, délimitant d'autres domaines, ont été localisées dans la région par le même historien.



En 2017, un promeneur passant dans le bois du Tremblay, découvre la borne malgré son poids, déplacée et couchée. Après avoir constaté ce fait, la municipalité a pris conscience qu'il fallait protéger ce patrimoine de Solers. Une décision sera prise prochainement.

Marché de Solers

Toujours présents le vendredi soir à partir de 16h30, depuis maintenant bientôt 4 ans, les commerçants du marché de Solers vous attendent dans une ambiance toujours conviviale. Fruits et légumes, fromages et produits laitiers, poissons et produits de la mer, les pizzas du Yeti et autres produits à découvrir ou re-découvrir ponctuellement.

Votre Marché du Vendredi
à partir de 16h30
Place de la Maire



Lors du «BBQ du Marché» de Juillet 2017, les commerçants s'étaient installés sur la pelouse de la place pour le plus grand plaisir des participants. La météo défavorable avait eu raison de l'édition prévue en septembre.



Remerciements

En décembre 2017, Marie-Josée Renvoisé, a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée après plus de 42 ans de service en mairie de Solers !

Nous continuerons, sans aucun doute, à la croiser dans les rues du village.



ETAT
CIVIL

NAISSANCES



Clara



Eva

- Loélya DUQUENNE 22 Juin 2017
- Clara GUILHERME LAGRUE 2 Novembre 2017
- Eva IRIBARREN MAZENQ 23 Décembre 2017

NOCES D'OR

Félicitations à Eva et Félix MONTREDON, mariés en l'église de Schoelcher (Martinique) le 27 janvier 1968



REGRETS

- Christian LINARD 7 Juillet 2017
- Marceau GUYOT 08 Août 2017
- Valérie BESNIER 18 Octobre 2017
- Jean-Claude LEMARCQ 1er Novembre 2017
- Florence LE GALL, née ROACH-SIMON 20 Décembre 2017

LE JEU

Connaissez-vous
**VOTRE
VILLAGE?**



Où se situe ce détail ?

Transmettez votre réponse à
mairie.solers.communication@gmail.com
ou sous pli cacheté à déposer en mairie à l'attention de la
Commission-Communication

À GAGNER, UN PANIER (BIEN) GARNI

Aucune bonne réponse à l'énigme (difficile) parue dans le Solersois
N°45 ne nous est parvenue: il fallait reconnaître le motif figurant sur
la plaque commémorative au carré militaire du cimetière de Solers

